

VADEMECUM POUR L'ORGANISATION D'UNE JOURNÉE COLLECTIVE DE MISE EN ŒUVRE DES PPMS

des établissements d'enseignement



La réalisation d'un exercice PPMS simultanément dans plusieurs écoles et établissements peut être l'occasion pour les autorités académiques d'activer leur « cellule de crise », de façon à évaluer leur capacité à informer l'ensemble des établissements et à traiter efficacement un nombre important de sollicitations (par téléphone ou par messagerie électronique).

L'organisation d'exercices PPMS sur un territoire et en partenariat, vise à améliorer la qualité des simulations qui testent la validité du plan particulier de mise en sûreté de chacun des établissements d'enseignement concernés.

Ce type d'exercice permet de souligner le rôle et la responsabilité de chacun dans la gestion de crise.

I - Différents types d'exercices PPMS

Les exercices de mise en œuvre des PPMS peuvent être organisés à différentes échelles à l'initiative des services de l'éducation nationale et/ou de l'enseignement agricole, ou s'articuler avec les exercices organisés par les autorités civiles.

- Exercice interne à l'école ou à l'établissement: le directeur ou le chef d'établissement doit le réaliser au moins une fois par an, pour mettre à jour, valider ou améliorer le PPMS.
- Exercice commun à plusieurs écoles d'une circonscription, à l'initiative de l'inspecteur de circonscription.
- Exercice commun à plusieurs établissements d'un bassin, à l'initiative du coordinateur de bassin.
- Mise en œuvre du PPMS dans le cadre d'un exercice visant le plan communal de sauvegarde (PCS).
- Activation des PPMS dans le cadre de l'activation des dispositions du plan ORSEC, par exemple exercice dans le cadre d'une simulation d'un plan particulier d'intervention (PPI), ou d'une simulation visant à tester des plans de secours départementaux ou zonaux (Orsec départemental ou zonal).

L'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement a publié en 2008 une plaquette intitulée « Les exercices de simulation – Plans Particuliers de Mise en Sûreté - Simulation d'événements aggravants dans l'établissement scolaire » et en 2013 une plaquette « Les exercices Plans Particuliers de Mise en Sûreté - Simulation d'événements aggravants dans l'établissement scolaire ».

Ce nouveau guide vise à aider les organisateurs et les différents acteurs à préparer une « journée de mise en œuvre des PPMS », opération dont l'objectif est de dynamiser la réalisation d'exercices PPMS de grande ampleur, à différentes échelles (locale, départementale, académique, zonale ...), avec les partenaires de la sécurité.

Compte tenu de la diversité des exercices à mettre en œuvre, ce vademécum permet à tout responsable de repérer les éléments clés qu'il convient de prendre en considération. La finalité est de favoriser la communication avec les partenaires.

■ Les exercices de simulation des plans particuliers de mise en sûreté (PPM.S.) - (décembre 2008)

**Les exercices de simulation
Plans Particuliers
de Mise en Sûreté**

L'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement a publié en 2008 une mise à jour du guide « Les établissements d'enseignement face à l'accident majeur, document d'aide à l'élaboration du Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS) ».

Les exercices de mise en œuvre du PPMS, organisés au cours de l'année scolaire ou universitaire, permettent d'en vérifier le caractère opérationnel et d'en assurer la validation.

Ces exercices ont un double objectif, entraîner les élèves et les personnels sur la conduite à tenir en cas de survenue d'un événement majeur et mettre en évidence les évolutions ou adaptations à apporter au PPMS pour renforcer sa validité. Différents types d'exercices peuvent être programmés, du plus simple centré sur un seul élément comme l'audition et la reconnaissance du signal d'alerte au plus élaboré en choisissant par exemple le temps de repas ou la nuit. Chaque exercice ciblera deux ou trois objectifs opérationnels au maximum, bien définis et partagés par tous. Pour cela, ces exercices seront représentatifs d'une situation réaliste et l'occasion d'une information des élèves, des personnels et des parents. Des exemples de scénarios ont été proposés dans le rapport annuel de l'ONS 2003. La fiche d'évaluation proposée ci-après permet de consigner la durée des exercices et les conditions de leur déroulement. Elle doit être intégrée au dossier consacré au PPMS (un classeur est conseillé).

Objectifs des exercices	Résultats attendus
Sensibiliser tout le monde Élèves, étudiants, personnels, parents	Informer Responsabiliser
Reconnaître les signaux d'alerte Le signal national d'alerte (3 fois 1 min 41 s) et/ou le cas échéant, un signal sonore d'alerte aux risques majeurs, spécifique à l'établissement, perceptible partout et connu de tous. Son déclenchement entraîne immédiatement et obligatoirement la mise en sûreté.	Identifier l'alerte
Appliquer les consignes Affichées obligatoirement dans toutes les pièces et circulations, elles appellent la conduite à tenir.	Savoir réagir, vérifier la bonne adéquation des consignes
Vérifier le matériel Les moyens d'alerte interne et les mallettes PPMS doivent être contrôlés périodiquement.	Réparer le matériel défectueux
Former à la mise en sûreté Acquiescer des comportements adaptés, transférables dans d'autres circonstances.	Diffuser une culture

* Circulaire n°2002-119 du 29 mai 2002 - BDEH hors série n°3 du 30 mai 2002 - et Instruction DGER,DSACE/N2002-2005 du 18 mars 2002 pour les établissements d'enseignement agricole

■ Les exercices Plans Particuliers de Mise en Sûreté - Simulation d'événements aggravants dans l'établissement scolaire» (2013)

**Les exercices
Plans Particuliers
de Mise en Sûreté**
simulation d'événements aggravants
dans l'établissement scolaire

L'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement a publié en 2013 une plaquette intitulée « Les exercices de simulation – Plans Particuliers de Mise en Sûreté » qui présentait les différentes étapes de préparation d'un exercice. Cette plaquette mentionnait, sous la rubrique « Organisation de l'exercice », les points suivants :

- Prévoir éventuellement des victimes simulées.
- Prévoir éventuellement un ou des facteurs aggravants :
 - indisponibilité du responsable d'établissement,
 - indisponibilité des communications,
 - condamnation d'un cheminement (couloir, issue, escalier)...

Ce nouveau guide vise à détailler et à compléter ces différents points. Il pourra aider les chefs d'établissement et directeurs d'école à organiser des exercices incluant dans leur scénario des événements internes ou des facteurs aggravants.

Introduction

La réalisation d'un exercice avec simulation d'événements aggravants permet d'évaluer l'adaptation du PPMS à des situations dégradées.

L'objectif d'un tel exercice est de confronter les équipes de l'école ou de l'établissement à l'imprévu et de trouver des réponses adaptées.

D'une année sur l'autre, des modifications de l'exercice sont envisageables pour obtenir un niveau de simulation plus ou moins poussé qui permette de mesurer le degré d'implication et les moyens disponibles pour faire face aux événements.

Dans les pages suivantes, des propositions concrètes d'événements à simuler permettent aux équipes d'établissement de mettre au point un scénario. Chaque établissement ou école pourra choisir une(des) situation(s) à mettre en œuvre parmi les exemples proposés ou pourra imaginer d'autres événements à partir des pistes données.

Sommaire

Préambule - Introduction	1
Difficultés matérielles	2
Situations particulières pour les élèves ou personnels	3-6
Appels téléphoniques « externes » simulés par une cellule d'animation interne à l'établissement	7

Ces propositions sont articulées autour des thèmes suivants :

- Difficultés matérielles
- Situations particulières pour des élèves ou personnels
- Appels téléphoniques « externes » simulés par une cellule d'animation interne à l'établissement

Pour chacun des exemples présentés, la situation est d'abord décrite puis des réponses à simuler sont proposées.

PLANNING DES ACTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PARTENARIAT SERVICES ACADÉMIQUES / PRÉFECTURE

Période	Action	Opérateur	
		Préfecture	Services académiques
Septembre	Création d'un diaporama de présentation de l'opération (risques majeurs et consignes en cas d'alerte, exercices PPMS, bilan de la journée PPMS précédente, objectifs et modalités d'organisation de la journée PPMS)		X
	Organisation et animation des réunions de présentation aux chefs d'établissements, inspecteurs de circonscription et maires	X	X
	Recherche des établissements scolaires pouvant accueillir la presse	X	X
	Réponse aux questions des établissements scolaires / Aide à la mise à jour des PPMS		X
	Transmission des dossiers de presse aux médias	X	
Octobre Jour J	Journée de mise en œuvre des PPMS		
Jour J	Diffusion de l'alerte par la préfecture vers les mairies via un gestionnaire d'appel automatisé. Relais de l'alerte par les maires vers les établissements d'enseignement	X	
Jour J	Réponse aux appels des maires ou des particuliers	X	
Jour J	Mise en ligne du questionnaire d'évaluation sur le site Internet académique et envoi d'un message aux établissements scolaires		X
Jour J	Observation de la simulation dans certains établissements scolaires / accueil des journalistes	X	X
Octobre / Novembre	Compilation des articles de presse	X	
	Exploitation statistique et analyse des résultats du questionnaire-bilan		X
	Création de documents de présentation du bilan de l'opération : tableaux, cartographie de la participation, articles		X
	3 ^{ème} courrier aux établissements scolaires : bilan de l'opération		X
	3 ^{ème} courrier aux mairies et aux structures départementales ou régionales : bilan de l'opération	X	
	Courrier bilan au ministère de l'Éducation nationale et aux partenaires (ONS, IFFO-RME)		X
	Courrier bilan aux ministères chargés de l'intérieur et du développement durable	X	
	Mise à jour du dossier spécial sur les sites Internet du rectorat et de la préfecture avec le bilan et les articles de presse	X	X

EXEMPLE D'ORGANISATION

Mise en œuvre des PLANS PARTICULIERS DE MISE EN SÛRETÉ de l'ensemble des établissements d'enseignement de l'académie de Rouen à l'occasion de la Journée internationale de prévention des catastrophes, fixée le 13 octobre

Période	Action	Opérateur	
		Préfecture	Services académiques
Mars	Envoi d'un courrier proposant l'opération (Préfet vers Recteur)	X	
	Envoi d'un courrier de réponse (Recteur vers Préfet)		X
Mars / Avril	Réunion de définition des objectifs, scénario et modalités de la journée	X	X
Mai / Juin	1 ^{er} courrier aux établissements scolaires : date, objectifs et thème de la journée PPMS, dates des réunions de présentation de l'opération		X
	1 ^{er} courrier d'information aux mairies et courrier aux structures départementales ou régionales (DRAAF, CR, CG, SDIS, etc.)	X	
	Élaboration du scénario et rédaction des flashes radio en partenariat avec les services techniques (SDIS, DREAL, METEO-FRANCE...)	X	
	Rencontre avec le directeur de France-Bleu et des autres radios partenaires	X	X
	Rencontre avec les responsables d'associations de sécurité civile	X	X
	Information des CHSCT et des fédérations de parents d'élèves	X	X
	Création d'un dossier spécial sur les sites Internet du rectorat et de la préfecture, avec mise à disposition de ressources	X	X
	Développement du support informatique pour le questionnaire d'évaluation de l'opération par le service statistique du rectorat (questionnaire en ligne sur le site Internet académique)		X
	Rédaction des documents d'évaluation : - Fiche d'observation de la mise en sûreté - Questionnaire d'évaluation de l'opération		X
	Création d'une affiche	X	
	Création d'un dossier de presse	X	
Septembre	2 nd courrier aux établissements scolaires : rappel des dates des réunions, transmission des documents d'évaluation et d'un courrier à destination des parents d'élèves		X
	2 nd courrier aux mairies : information sur le scénario, les modalités de mise en alerte, la constitution d'une cellule d'animation et la communication vers les établissements scolaires	X	

Sigles et acronymes

CG : Conseil général / **CR** : Conseil régional / **DRAAF** : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt / **DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement / **IFFO-RME** : Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement / **SDIS** : Service départemental d'incendie et de secours

2 - Différents partenaires / principales missions

■ L'organisation

Éducation nationale / services de l'enseignement agricole : participation à la définition des objectifs, scénario et modalités de l'exercice - rédaction des courriers à destination des structures de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole - création d'outils d'évaluation de l'opération - mise à disposition de ressources pédagogiques et documentaires (pour assurer la sensibilisation et la formation des personnels et des élèves) - réalisation de supports d'animation des réunions de présentation - appui aux écoles et établissements pour la préparation de l'exercice - préparation des services départementaux à la gestion de crise.

Préfecture / Mairie (selon le type d'exercice) : participation à la définition des objectifs, scénario et modalités de l'exercice - rédaction des flashes radio en partenariat avec les services techniques (SDIS, DREAL, Météo-France...) - création d'un dossier de presse - relations avec les médias - relations avec les associations de sécurité civile.

Services «spécialistes» : participation à la définition des objectifs, scénario et modalités de l'exercice - appui technique pour la rédaction des supports d'animation (cahier d'animation, flashes radio ...).

Selon le thème de l'exercice, différents services experts, techniques ou de secours peuvent être sollicités.

Radios partenaires : préparation d'une émission spécifique pour l'exercice (flashes radio déroulant le scénario de l'exercice et rappelant les consignes).



TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Livre VII du Code de la Sécurité Intérieure

- Circulaire n° 2002-119 du 29-05-2002 du Ministère de l'Éducation Nationale (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale hors série n°3 du 30 mai 2002) «Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs»

- Note de service DGER/SDACE/N°2002-2037 du 15 avril 2002 relative aux risques majeurs (pour l'enseignement agricole)

■ Le jour J

Éducation nationale / services de l'enseignement agricole : relations avec les établissements scolaires - mise en place d'une cellule de crise à la DSDEN - observation de la simulation dans certains établissements scolaires.

Préfecture : déclenchement de l'alerte par un appel téléphonique ou message GALA aux maires - relations avec les mairies - mise en place d'une cellule de crise au COD.

Mairie : déclenchement de l'alerte par un appel téléphonique aux écoles et établissements scolaires - communications régulières avec les chefs d'établissement ou directeur d'école (point de situation...) - mise en place d'une cellule de crise en mairie - observation de la simulation dans certains établissements d'enseignement.

Radios partenaires : diffusion de messages spécifiques à l'exercice - interviews ou reportages dans des établissements d'enseignement.

Médias : interviews ou reportages dans des établissements d'enseignement - rédaction d'articles.

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : observation de la simulation dans certains établissements scolaires.

Associations de sécurité civile (Croix-Rouge, Protection Civile...) : observation de la simulation dans des écoles et/ou établissements scolaires.

Parents d'élèves : observation de la simulation dans certains établissements d'enseignement

■ Le bilan

Éducation nationale : rédaction et diffusion du bilan aux structures de l'Éducation nationale et aux partenaires (ONS, IFFO-RME).

Préfecture / Mairie (selon le type d'exercice) : rédaction et diffusion du bilan aux structures municipales, départementales, régionales ou nationales et aux partenaires (associations de sécurité civile, France-bleu) .

Ressources

■ Les exercices de simulation des plans particuliers de mise en sûreté (P.P.M.S.) - (décembre 2008)

■ Les établissements d'enseignement face à l'accident majeur (2008)

■ Les exercices «Plans Particuliers de Mise en Sûreté - Simulation d'événements aggravants dans l'établissement scolaire» (2013)

Plaquettes téléchargeables sur le site de l'ONS :

■ Site Internet « Risques Majeurs et Environnement » de l'académie de Rouen <http://rme.ac-rouen.fr> (rubrique «PPMS et ressources pédagogiques»)

Date de publication :

décembre 2014

Disponible en téléchargement sur le site de l'Observatoire : <http://ons.education.gouv.fr>

Ce document a été élaboré par la commission « Risques Majeurs » de l'Observatoire.

Liste des membres ayant participé à sa rédaction :

Rapporteur : Sylvie SPECTE, Conseillère de prévention académique, coordinatrice risques majeurs, académie de Rouen

Didier BARTHON (Secrétariat général)

Pascal BARTKOWSKI, FEP-CFDT

Patricia BRISTOL-GAUZY, MENESR

DGESCO

Bernadette CAPRON, CR Nord-Pas-de-Calais

Gilles COLLET, MENESR DGESCO

La représentante de la DGER, ministère chargé de l'agriculture

François DESFORGES, CR Nord-Pas-de-Calais

Jacques FAYE, MEDDE

Sylvie GRECIET, MEDDE

Michel GUIBOURGEAU, Département des Hauts-de-Seine

Eric LAGACHE, CR Nord-Pas-de-Calais
Henri LARNAUD, ISST de l'académie de Grenoble

Daniel LECAM, SNES-FSU

Pierre MAGNUSZEWSKI, FEP-CFDT

Maryse MEULENAERE, coordonnateur académique risques majeurs, académie de Lille

Gérard MIGNOT, IFFO-RME

Estelle OUDART, COPREC

Emmanuel PAUL, MENESR DGESCO

Bernard PRÉPONIOT, Consultant

Yvette THELLIER, IFFO-RME